



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
AU 3 NOVEMBRE 2014

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2014, conformément à l'article 955 du Code municipal. De plus, je dépose au conseil la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats de 2000\$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2013

Les états financiers résument fidèlement la situation financière de la municipalité ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'année se terminant le 31 décembre 2013, selon le rapport des vérificateurs. Les états financiers se terminant le 31 décembre 2013 démontrent un surplus accumulé non affecté de 87 628\$.

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 20 000\$. Le remboursement en capital à effectuer au cours des cinq (5) prochains exercices se fera à même les activités financières de fonctionnement.

La municipalité bénéficie d'une marge de crédit de 100 000\$ pour ses activités courantes et de 2 001 978\$ pour ses activités d'investissements au taux préférentiel (3%) et renouvelable annuellement.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2014

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses permet d'envisager terminer l'exercice financier avec un léger surplus. Toutefois, les prévisions exigent une certaine prudence quant aux résultats financiers finaux de 2014.

RÉALISATION DURANT L'ANNÉE 2014

- Participations financières aux événements culturels et de loisirs, aux organismes municipaux;
- Débroussaillage des emprises de chemins 7^e Rang Est et 7^e Rang Ouest;

- Creusage de fossés;
- Remplacement du ponceau Route de la Tolérance;
- Aménagement d'un bâtiment sis au 255, rue Principale;
- La salle municipale a été peinte et la mise aux normes de la rampe et de la sortie de secours;
- Modification du système de chauffage du garage municipal;
- Entretien vigoureux de la machinerie municipale;
- Construction d'un bureau pour la mairie;
- Climatisation des bureaux;
- Exclure la **zone 23-C (secteur entrée du village vers le sud)**, afin que les futurs bâtiments ne soient pas raccordés à un service d'aqueduc et/ou d'égout;

ORIENTATIONS DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

En 2015, les dépenses municipales serviront principalement à :

- Poursuite de la mission pour améliorer la qualité de l'eau à l'usine de filtration en tenant compte des différentes subventions pour rendre la qualité de l'eau (problème d'odeur et de goût) encore meilleure;
- Améliorer la qualité de l'entretien du réseau routier existant et établir un programme de réhabilitation des rues passantes les plus endommagées;
- Contrat de service opérationnel avec la compagnie Nordikeau Inc. concernant la gestion et l'opération de l'eau potable et des égouts;
- Achat d'une niveleuse;
- Formation des employés municipaux;
- Demande de partenariat (subvention) pour l'asphaltage du 7^e Rang Est et le 7^e Rang Ouest;
- Installation d'un système de chauffage au 255, rue Principale.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Tel que requis par l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération et l'allocation des dépenses aux élus en 2014 sont les suivantes :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	5 344\$	2 671\$	8 015\$
Conseiller	1 492\$	746\$	2 238\$

À ces sommes s'ajoutent, pour le maire, la rémunération et les allocations de dépenses accordées par la MRC de Matane.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$ ACCORDÉS EN 2014

Afin de se conformer à l'article 955 du Code municipal, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats de 2000\$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$.

Contrats octroyés de 25 000\$ et plus		
1 ^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014		
Nordikeau Inc.	Exploitation de l'usine de filtration	32 740\$
Hydro-Québec	Service d'électricité des bâtiments	27 402\$
Ville de Matane	Entente relative au lieu d'enfouissement et achat d'asphalte froide	39 927\$
MRC de Matanie	Quote-part	169 592\$
Ministère du Revenu Québec	Les remises	31 583\$
Les Pétroles BSL	Huile à chauffage et diesel	43 127\$

LA CONCLUSION

Le conseil municipal se donne comme mission de travailler pour l'avenir c'est-à-dire d'avoir une vision pour les prochaines années, afin d'attirer les gens à s'établir chez nous et de supporter les nouveaux projets et investisseurs, afin de nous doter de services à proximité.

En terminant, je vous invite à vous tenir au fait du monde municipal que ce soit par votre présence aux séances du conseil, par le biais du Journal L'Éveil et maintenant par l'entremise de notre site internet à l'adresse : <http://municipalite.st-adelme.ca>

Jean-Roland, Maire